Votre Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VOTRE CROIX-ROUGE

LA COLLECTE EN MAI 1955

Le décompte définitif de la collecte de mai 1955 a pu être donné lors de l'assemblée des présidents les 5 et 6 novembre. Soixante-seize sections de la Croix-Rouge suisse ont organisé cette collecte dans leur ville ou leur district. La collecte et la vente d'insignes laissent un résultat net de fr. 1 207 142.51. Déduction faite de la part revenant à l'Alliance suisse des Samaritains et aux sections de la Croix-Rouge suisse, il revient à la Croix-Rouge suisse une somme de fr. 928 313.39.

Le montant brut de la collecte de mai pour la Suisse romande est le suivant: Fribourg: fr. 18 259.85; Genève: fr. 30 505.65; Jura (sections de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Moutier et Porrentruy): fr. 20 811.40; Neuchâtel: fr. 32 467.98; Valais: fr. 21 567.30; Vaud: fr. 44 927.71.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu collaborer à cette collecte, ainsi que tous les donateurs qui, généreusement, y ont participé et dont les efforts communs nous ont permis d'obtenir le beau résultat enregistré.

*

TRANSFUSION SANGUINE

Equipe mobile

Notre équipe mobile a procédé en août à 3990 prises de sang au cours de 16 déplacements dans des écoles de recrues. En septembre, elle s'est déplacée à 11 reprises et a effectué 1471 prises de sang auprès de la population civile. A Berne, Thoune, Wangen et Worblaufen, 108 prises de sang ont été pratiquées en vue de tests sérologiques.

*

Publications, conférences et visiteurs

Notre laboratoire central a publié, ces dernières semaines, les ouvrages suivants:

— Dr A. Hässig: **L'hépatite d'innoculation,** Bibliotheca Haemathologica, Fasc. séparé no 2 (1955);

— Dr A. Hässig, S. Rosin et A. Rothlin: **De la fréquence des chromosomes-rhésus CdE = Ry en Suisse,** « Revue suisse hebdomadaire de Médecine » no 85, année 1955. No 38/39, p. 90.

*

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Association bernoise des droguistes, le 7 septembre, à Berne, le Dr A. Hässig a fait un exposé relatif au service de transfusion sanguine en Suisse; cette conférence fut suivie de la présentation du film « Le sang c'est la vie » et d'une visite du laboratoire central.

*

Notre laboratoire central a reçu la visite de plusieurs personnalités, notamment, le 31 août, les médecins de la policlinique médicale de l'Université; le 12 septembre, le professeur Dr C.-A. Lang, de l'Ospedale Maggiore de Trieste et deux de ses collaborateurs; le 14 septembre, le Dr Römer et le Dr Lorch, du Ministère de l'intérieur de la province de Bade-Wurtemberg, accompagnés de M. Ehrhardt, de la Croix-Rouge de Bade-Wurtemberg.

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGES

Cours de complément

Les colonnes croix-rouges 41 - 44 ont effectué leur cours de complément du 10 au 22 octobre à Flüelen, dans le cadre du cours de répétition du 3e corps d'armée. *Les colonnes croix-rouges 11 - 14 (Lausanne, Montreux, Bienne et Sierre), sous le commandement du 1er groupe sanitaire, ont accompli le leur du 7 au 19 novembre avec le 1er corps d'armée.*

*

Exercices obligatoires

L'instruction de détail des membres de colonnes croix-rouges se fait en général à l'occasion d'exercices obligatoires organisés par les colonnes elles-mêmes, de façon indépendante. Cette manière de procéder permet aux instructeurs des colonnes de fixer le programme de ces cours en tenant compte du degré de formation de leurs hommes et de leurs lacunes, en prévision des périodes de manœuvres au cours desquelles les colonnes sont affectées dans les deux années suivantes aux unités d'armée, La colonne croix-rouge 34, Zoug, a accompli son exercice obligatoire du 16 mai au 24 septembre, à Walchwil; *la colonne croix-rouge 53, Neuchâtel, a accompli le sien à Colombier, du 26 au 29 septembre; la colonne croix-rouge 54 à Delémont, du 3 au 7 octobre.*

*

Expertises médicales pour recrues

Afin de pouvoir déterminer avec exactitude l'aptitude au service des recrues qui s'annoncent malades lors de la visite sanitaire de recrutement ou présentent d'emblée un certificat médical, la 1re Division a décidé d'organiser, du 31 octobre au 19 novembre, un service d'expertise chargé des examens cliniques (examens du sang et sérologiques, examens du suc gastrique, de l'urine et des selles) et pour lequel elle eut besoin de personnel spécialisé. Le commandement de la 1re Division s'est par conséquent adressé au médecin-chef de la Croix-Rouge. Celui-ci a mis à sa disposition, pour une durée de 11 jours, du personnel des secours sanitaires, notamment trois laborantines et deux assistantes en radiologie. Ces dernières ont été affectées à l'ambulance chirurgicale IV/1, responsable de ce service d'expertise. Comme le personnel féminin des secours sanitaires volontaires ne doit, en temps de paix, se soumettre à aucune obligation militaire, on l'a fait appel qu'à des volontaires.

*

LES MALADIES CONTAGIEUSES ET L'ARMEE

Une ordonnance du Conseil fédéral a confié au Département militaire fédéral — et au commandement de l'armée en temps de service actif — les mesures à prendre pour éviter que des maladies contagieuses ne soient propagées à l'armée ou par elle. La mise à ban, la quarantaine, l'ajournement ou la suppression d'écoles ou de cours sont notamment prescrits comme mesures préventives.

COLLECTE DE VETEMENTS, LITERIE, MOBILIER, ETC.

Des requêtes sont adressées chaque jour à la Croix-Rouge pour fournir à des familles que la maladie ou d'autres raisons ont plongé dans la misère, les vêtements ou la lingerie, voire le mobilier, dont elles et leurs enfants sont privés. Les réserves de nos vestiaires sont vite épuisées. Il faut donc périodiquement demander à la population son appui pour les renouveler. Une grande collecte en nature a donc eu lieu en Suisse — à fin octobre à Genève et du 1er au 15 novembre dans les autres cantons — pour permettre à tous ceux qui le désiraient de remettre à nos vestiaires vêtements et lingerie pour hommes, femmes, enfants et bébés, literie diverse, lits, etc. en bon état et dont ils n'avaient plus l'emploi. Le matériel pouvait — et peut toujours — être adressé soit aux dépôts et vestiaires de nos différentes sections, soit au dépôt central de la Croix-Rouge suisse, 20, Werkstrasse, à Wabern-Berne.

L'appel adressé à la population et généreusement soutenu par la presse et la radio suisses a remporté un magnifique succès. Le 27 octobre, Genève *ouvrait les feux. Ses sept stands de collecte ouverts sur les principales places de la ville ainsi que le centre permanent de ramassage de l'école du Grutli recueillaient, grâce à la générosité de chacun, une quantité considérable de vêtements et d'autres dons de tous genres. La complaisance des services publics de la voirie et celle du Comité international de la Croix-Rouge ont permis d'utiliser des camions qui, tant le 27 octobre que les jours suivants, ont poursuivi la collecte à domicile chez de nombreux donateurs de la ville et de la campagne.*

Si nous n'avons pas encore les résultats complets pour le reste de la Suisse romande, où la collecte eut lieu pendant la première quinzaine de novembre, la réussite de l'appel adressé à la population semble d'ores et déjà assuré et nous tenons à remercier vivement tout ceux qui ont permis ce beau résultat. Sierre *a organisé sa collecte le 12 novembre en commun avec d'autres œuvres locales.*

*

SECOURS EN SUISSE

Matériel pour sinistrés

Dans sa séance du 12 octobre, le Comité central a accordé un crédit pour l'achat de 20 cadres de lit, 30 divans, 50 matelas, autant de protège-matelas et d'oreillers, destinés à des familles suisses victimes d'incendies.

*

L'incendie de Riedern

Un terrible incendie qui s'est déclaré le 26 octobre dans un grand immeuble contenant une vingtaine de logements à Riedern, à l'entrée du Klöntal GL a fait quatre victimes et laissé 42 sans abri, appartenant à une douzaine de familles sinistrées. Les survivants ont tout perdu ce qu'ils possédaient. Ils ont été hospitalisés provisoirement dans un bâtiment mis à disposition par une fabrique de textiles avant de pouvoir être installés dans des appartements. Ce n'est que le lendemain du sinistre que les corps des malheureuses victimes, dont celui d'un enfant en bas âge et de femmes ont pu être retirés des décombres.

Répondant à l'appel urgent de sa section de Glaris, immédiatement alertée, la Croix-Rouge suisse a prélevé de ses dépôts centraux à Berne une grande quantité de vêtements chauds, de sous-vêtements et de souliers en faveur des sinistrés demeurés sans ressource et les a fait parvenir le 28 octobre déjà à Riedern.

L'afflux de dons privés arrivés à la municipalité de Riedern depuis lors a permis de retourner à la Croix-Rouge une part de son premier envoi.

*

SECOURS A L'ETRANGER

Après les inondations en Inde et au Pakistan

La Légation de Suisse en Inde a adressé le 12 septembre une lettre à la Croix-Rouge suisse pour lui dire avec quelle reconnaissance l'aide rapide apportée aux sinistrés avait été accueillie. Ce message, signé de M. R. Pestalozzi, dit entre autres: « *C'est le 7 septembre que les deux avions de la flotte américaine apportant les dons des Croix-Rouges américaine, canadienne, italienne, luxembourgeoise et suisse sont arrivés à La Nouvelle-Delhi. Ils ont été reçus sur l'aérodrome par les chefs de la Croix-Rouge indienne; la princesse Amrit Kaur, ministre de la Santé publique, et un dirigeant de la Croix-Rouge ont dit leur reconnaissance pour ces dons si précieux et pour le témoignage de solidarité internationale qu'ils constituaient. Le premier ministre, M. Nehru, a également dit toute sa gratitude pour le secours de la Suisse.*» Ces secours ont été d'autant plus utiles que de nouvelles inondations ont eu lieu en septembre dans la province d'Orissa et, en octobre, dans le Pundjab, où Lahore et les pays voisins ont été gravement sinistrés.

*

Centrale du matériel

Du 25 août au 26 septembre notre centrale du matériel a procédé aux expéditions suivantes:

Corée du Nord

A la Légation Nord-coréenne à Pékin: 6617 kg de médicaments d'une valeur de fr. 83 436.— (don du Conseil fédéral en faveur de la population de la Corée du Nord);

Inde et Pakistan

A la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge: 4 wagons contenant 10 211 kg de couvertures de laine, pénicilline, fortifiants, d'une valeur de fr. 58 930.— destinés à l'Inde et au Pakistan;

Autriche

Au Gouvernement de la province de Graz: 6321 kg de souliers, textiles, vêtements usagés, coupons d'étoffe, écheveaux de laine, médicaments et matériel de pansement, d'une valeur de fr. 42 494.— destinés aux enfants réfugiés.

A la Croix-Rouge autrichienne de Linz: 5779 kg de literie, ustensiles de ménage, pour une valeur de fr. 34 537.—;

Le tragique incendie de Riedern. (Photo A. T. P.)

Allemagne

A la Croix-Rouge allemande de Düsseldorf, Münster (Westphalie) et Stuttgart: 220 kg représentant un envoi de machines à coudre et de vêtements usagés valant fr. 315.—.

*

INFIRMIERES

Les nouvelles directives à l'intention des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse ont été envoyées récemment à ces dernières, ainsi qu'aux médecins d'écoles, aux directions des services sanitaires et aux médecins cantonaux. Ces directives ont paru en langues française et allemande.

*

La Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé, le 13 octobre 1955, les nouveaux statuts de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés.

*

Examens de diplôme

Les derniers examens de diplôme de l'année ont eu lieu dans les écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse suivantes:

— **Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal, Lausanne:** 18 au 20 et 25 au 27 octobre;
— Pflegerinnenschule Institut Menzingen,
— Notkerianum St-Gall: 20 octobre;
— **Ecole valaisanne d'infirmières, Sion:** 26 octobre;
— Spitalschwestern des Kantonsspitals Luzern: 27 au 28 octobre;
— **Ecole d'infirmières, Fribourg-Pérolles:** 3 au 4 novembre;
— Kantonsspital Aarau: 4 novembre.
— Diakonat Bethesda Basel: 10 novembre.

*

Ecole de perfectionnement

Du 12 septembre au 8 octobre, s'est tenu à l'école de perfectionnement pour infirmières à Zurich, le 2e cours relatif à l'organisation du travail des infirmières dans un hôpital. Le 24 octobre, a débuté le 7e cours destiné aux infirmières-chefs d'écoles et d'hôpitaux.

*

Notre exposition itinérante en Suisse alémanique

L'exposition « La profession d'infirmière » a été présentée du 13 au 23 octobre à Rüti ZH; du 27 octobre au 3 novembre à Affoltern a. A.; du 8 au 17 novembre à Frauenfeld.

*

La promotion du cinquantenaire au Bon Secours

Les nouvelles infirmières suivantes ont reçu leur diplôme des mains de Mademoiselle Duvillard au cours de la cérémonie qui a marqué, à l'aula de l'Université, le cinquantenaire de l'école genevoise d'infirmières:

Mesdemoiselles S. Allisson, C. Bovet, M. Burki, P. Dalphin, A. Dapples, E. Graf, P. Guerret, S. Imer, Th. Kaiser, A. Leatherman, M. Molly, A. Peter, I. Severino, A.-M. Werthermann, C. Zumthor, Mesdames de Buren et Courvoisier.

*

Distribution des diplômes à l'école de Fribourg

L'école d'infirmières de Fribourg a fêté, le 4 novembre, les élèves qui venaient d'obtenir leurs diplômes. M. Joseph Python, conseiller d'Etat, présidait à cette cérémonie, entouré de Mgr. Emmenegger, supérieur du Grand séminaire, du Dr de Reynier et de Mlle Wavre, délégués de la Croix-Rouge suisse, et des professeurs de l'école. La révérende Mère Albéric, supérieure de l'école, eut la joie de remettre leurs diplômes aux nouvelles infirmières:

Mademoiselle Marie-Thérèse Bertschy, Madame Léontine Béthaz, Mesdemoiselles Berthe de Boccard, Nilde Corrazziari, Louise Couturier, Madeleine Dafflon, Hélène Demierre, Marie-Madeleine Descloux, Monique Dumas, Marie-Victoria Dumitriu, Gilberte Favre, Madame Marie-Thérèse Grossrieder, Mesdemoiselles Anne-Marie Hug, Anne-Bernadette Jacquier, Véra Kœstli, Simone Menétrey, Marie-Thérèse Rosset, Claire-Lise Valloton, Rév. Sœur Marie-Colette, Sœur Marie-Christine, Sœur Marie-Xavier, Sœur Emilie.

Une excellente représentation de l'*Antigone* de Sophocle, dans la traduction de Chancerel, fut donnée au cours de la soirée.

*

A l'école valaisanne

Douze nouvelles infirmières ont obtenu leur diplôme à l'Ecole valaisanne d'infirmières:

Mesdemoiselles **Marie-José Laherdt** (Sion), **Marie Bayard** (Lausanne), **Thérèse Bilat** (Saignelégier), **Suzanne Carron** (Fully), **Marie-Germaine Ducrey** (Sion), **Solange Emonet** (Sembrancher), **Jacqueline Frossard** (St-Triphon), **Colette Layaz** (Fribourg), **Elsa Max** (Martigny-Ville), **Blanche Bariat** (Savoie), **Monique Robyr** (Sierre) et **Isabelle Veuthey** (Vionnaz).

Le 25 novembre, 25 nouvelles élèves de Suisse romande sont entrées à l'école de Sion.

*

Une conférence internationale à Genève

Une conférence a réuni à Genève du 18 au 21 octobre des dirigeantes des services d'infirmières de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge de la République fédérale allemande, d'Autriche, de Belgique, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, du Japon, de Suisse et de Turquie. Cette 12e session du comité consultatif des infirmières de la Ligue était présidée par Mme Fatma Bengisu, directrice de l'Ecole d'infirmières du Croissant-Rouge d'Istamboul. Elle a été ouverte par M. Milsom, sous-secrétaire général de la Ligue.

*

In Memoriam Mlle Gabrielle Liengme

L'école d'infirmières de La Source a eu le chagrin de perdre cet automne Mlle Gabrielle Liengme, monitrice, enlevée à l'âge de 48 ans des suites d'une longue maladie. Entrée à La Source en 1935, Mlle Liengme ne tarda pas à devenir une des monitrices de l'école. A côté d'une activité professionnelle et pédagogique qu'elle aimait et où elle sut se faire aimer de chacun, Mlle Liengme s'intéressa vivement à tous les aspects corporatifs de la profession d'infirmière, elle était secrétaire du groupement vaudois de l'ASID.

*

Hôpital cantonal vaudois

Un cours de perfectionnement, le 15e, a eu lieu à l'Hôpital cantonal de Lausanne du 21 au 24 septembre. Ce cours comprenait entre autres des exposés de psychologie appliquée et d'organisation du travail ainsi qu'une conférence sur le statut juridique de l'infirmière.

*

Placement pour personnel infirmier à capacité de travail réduite

La « VESKA » a ouvert un bureau de placement pour les infirmiers et infirmières dont la maladie ou d'autres circonstances ont diminué les capacités de travail. Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Mlle Alice Gautschi, Schönauweg 11, à Langenthal.

Bientôt Noël. Avec dix francs par mois pendant six mois, vous pouvez permettre à un enfant réfugié en Allemagne ou en Autriche de recevoir les vêtements chauds ou la literie dont il est dépourvu.

SECOURS AUX ENFANTS

Parrainages-lits pour des enfants suisses

En octobre, 100 lits ont pu de nouveau être distribués à des enfants suisses nécessiteux, portant ainsi à 800 le nombre total de lits qui ont été remis jusqu'ici dans 21 cantons; leur valeur globale est de fr. 240 000.

C'est en premier lieu dans les régions de montagnes de notre pays que le besoin de lits se fait sentir. Un grand nombre de cas nous sont encore soumis sans cesse et nous souhaitons vivement voir de nombreux parrains s'inscrire encore pour cette œuvre de solidarité nationale.

*

Accueil d'enfants réfugiés

A fin octobre, 45 enfants réfugiés de Bavière sont arrivés en Suisse pour y faire un séjour de trois mois dans des familles de notre pays qui ont bien voulu les accueillir. Nous attendons en décembre et en janvier, deux autres groupes de petits réfugiés venant du Sleswig-Holstein et d'Autriche. Il s'agit d'enfants âgés de 6 à 12 ans dont la situation sociale est particulièrement tragique et qui tous ont un urgent besoin d'un séjour réparateur.

*

SOINS AU FOYER

Des cours pour futures mères organisés à Genève

Trois cours II de soins au foyer, « Soins à la mère et à l'enfant», *ont été organisés à Genève par la section genevoise au début de l'hiver. Les deux premiers cours ont eu lieu du 31 octobre au 17 novembre et du 2 au 17 novembre, le troisième, commencé le 21 novembre, s'achèvera le 8 décembre. Chaque cours était de six leçons de deux heures consécutives. Ils ont été suivis par des groupes de huit à dix élèves chacun. Deux cours sont prévus pour le mois de janvier et, si possible, il sera organisé l'an prochain un ou deux cours chaque mois. La finance d'inscription est de fr. 6.— par cours, et est destinée à couvrir les frais d'achat du matériel indispensable. Pour tous renseignements, s'adresser au Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, 5, rond-point de Plainpalais, téléphone (021) 25 73 95.*

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Premiers cours d'hygiène pratique à Genève

Les cours de « Conseils élémentaires d'hygiène pratique» de la Croix-Rouge de la Jeunesse à l'usage des écoles primaires ont commencé à Genève le 17 octobre. Donnés par une infirmière du Centre d'hygiène sociale, Mlle Lombard, ces cours ont été rendus obligatoires, à titre d'essai, dans huit écoles de la campagne, et institués à titre facultatif dans quatre écoles de la ville. Le cours obligatoire, réduit, comprend sept heures d'enseignement, celui facultatif est d'une durée totale de 21 heures. La Croix-Rouge genevoise a mis à disposition du matériel d'enseignement et de démonstration. Des films de la Croix-Rouge française sont également présentés aux élèves.

*

A la Société pédagogique vaudoise

La Société pédagogique vaudoise a constitué récemment une commission de la Croix-Rouge de la Jeunesse de sept membres, un inspecteur scolaire entre autres en fait partie. Une réunion d'information a eu lieu à Lausanne le 22 octobre sous les auspices de cette commission et de son président, M. Joost, de Begnins. Elle réunissait des délégués de chaque district vaudois; ceux-ci ont accepté à leur tour d'informer les instituteurs de leurs districts respectifs des buts poursuivis par la Croix-Rouge de la Jeunesse et des possibilités offertes par cette activité dans le cadre de l'école.

*

Echange d'albums scolaires

Citons, de l'école de *Thierrens,* un album de *timbres suisses* présenté avec infiniment de goût et de soin. Les écoliers de Thierrens sont-ils allés voir l'exposition philatélique de Lausanne? On le penserait à voir telles pages dont la présentation — portrait d'un peintre de chez nous accompagnant un timbre dont il est l'auteur, choix d'oblitérations, etc. — dénote un souci philatélique qui méritait d'être relevé. Regrettons par contre que d'autres élèves aient collé directement sur les pages de cet album des séries entières de timbres qui sont, de ce fait, à peu près sûrement perdus.

*

L'école primaire de Clarens *adresse de son côté à une école japonaise un album consacré pour une bonne part à la* Fête des vignerons *et qui est charmant. Ces dépliants bien présentés et les dessins candides des tout jeunes écoliers de Clarens, apporteront aux élèves de l'école élémentaire de Yonago une bien jolie image de notre pays. Et puis, la lettre qui introduit l'album ne mérite-t-elle pas d'être reproduite?*

Chers amis,

Je pense beaucoup à vous. J'espère que vous n'êtes pas trop triste à cause du raz-de-marée et du volcan. La classe vous offre la fête des vignerons, des vues de Clarens, de Montreux, des trains de montagne. Nous parlons des courses. Beaucoup d'enfants inventent des histoires. Chaque matin, en m'éveillant, chaque soir en me couchant je pense à vous. Chez nous, les accidents ne sont pas si dangereux qu'au Japon. Je vous envoie mes bonnes salutations, Anne.

DANS NOS SECTIONS

30 ans d'activité au Centre d'hygiène sociale de Genève

Une infirmière du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, Mlle Albertine Borel, pouvait célébrer le 1er novembre le trentième anniversaire de son activité d'infirmière-visiteuse. Mlle Borel, qui est diplômée de l'école de La Source, est en effet entrée le 1er novembre 1925 au Dispensaire de la section genevoise. Pendant ces trente années, elle s'est occupée particulièrement des enfants, et tout spécialement des nourrissons. Visitant les jeunes mères à leur sortie de la Maternité, responsable, chaque mardi et chaque vendredi, de la consultation pour nourrissons de la rive droite, à Genève, Mlle Borel a assisté longtemps également aux consultations de la policlinique de la Maternité et à celles de la Clinique infantile. Elle a assuré également pendant dix ans, en tant que déléguée du Centre d'hygiène, le service de l'enfance à l'Hospice général. Mlle Borel a reçu beaucoup et de touchants témoignages, à l'occasion de cet anniversaire, de ceux et de celles auquel elle s'était dévouée au cours de cette belle et utile carrière. Joignons-y nos vœux, et nos remerciements.

*

La section de Zurich a organisé un bazar

Les 30 septembre et 1er octobre, la section de Zurich a organisé un bazar croix-rouge. On y vendit les ouvrages faits à la main par les personnes âgées, malades et invalides qui travaillent sous la direction de la thérapeute professionnelle engagée à cet effet par cette section. Les aides bénévoles de la Croix-Rouge ainsi que les convoyeuses, ont contribué à la réussite de ce bazar, en présentant et vendant les objets exposés et en organisant un ravissant salon de thé; tourtes, gâteaux et bonbons avaient été confectionnés par elles. Des élèves des classes professionnelles firent don, dans la cadre de la Croix-Rouge de la Jeunesse, des travaux exécutés dans leurs ateliers et de nombreuses entreprises, des amis et des donateurs prouvèrent leur sympathie à la section zuricoise en lui remettant gracieusement ce dont elle pouvait encore avoir besoin pour son bazar. Cette manifestation a permis un bénéfice net de fr. 8000.— qui sera consacré aux vieillards et aux malades chroniques dont s'occupent les aides bénévoles de la Croix-Rouge.

*

VACANCES MER-MONTAGNE

Un marché organisé par la Croix-Rouge de Neuchâtel

La Croix-Rouge neuchâteloise a organisé, le 24 septembre, un grand « marché » croix-rouge sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Dès sept heures et demie, les huit stands magnifiquement garnis ont connu l'affluence des acheteurs. Grâce aux dons généreux des primeurs en gros de la ville et à ceux de tous les villages du district, grâce aussi au dévouement des dames de la Croix-Rouge et à l'apport des membres de la Société mycologique, fleurs, fruits, légumes, champignons, pâtisserie, confitures ainsi que produits d'entretien, parfumerie, poterie, tabliers et poupées s'entassaient sur les bancs. Le comptoir organisé par le Val-de-Ruz apportait également ses charcuteries tentatrices. La générosité du public se vit encouragée par le beau temps, et c'est le beau résultat de fr. 4000.— que cette originale manifestation, qui bénéficia de l'appui des autorités municipales, permit d'atteindre. Le but de cette vente était de permettre l'achat du mobilier nécessaire pour installer confortablement une colonie de vacances dans le château de Vaumarcus les étés à venir et dans le cadre des échanges « mer-montagne ». Les échanges auront lieu avec la colonie de la Mutuelle agricole de l'Eure, qui possède une belle maison à Cabourg; ils permettront aux petits Neuchâtelois qui en ont besoin de séjourner à la mer tandis que leurs petits camarades français pourront se rendre à Vaumarcus. On sait que, cet été déjà, un premier échange a eu lieu entre ces deux maisons et que Vaumarcus a reçu en deux fois 91 petits Normands; mais l'installation devait être améliorée et complétée. Voilà qui pourra être fait grâce à l'initiative de la section neuchâteloise et à la généreuse réponse de la population.

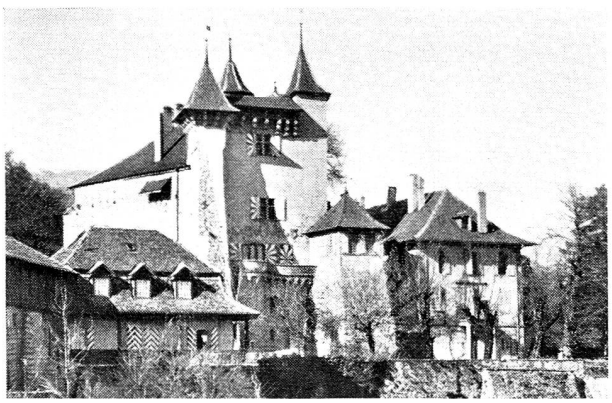

Le fier château de Vaumarcus.

La belle colonie de Cabourg.

Le plus beau cadeau de Noël? Souscrivez un parrainage en faveur d'un enfant déshérité en Suisse ou à l'étranger.

IN MEMORIAM

Dr Eugène Olivier

Le 16 septembre, au Mont sur Lausanne, s'est éteint le docteur Eugène Olivier. Auteur d'un remarquable ouvrage, « Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle », à la documentation duquel nous avons eu souvent recours dans cette revue avec l'aimable autorisation de son auteur, le docteur Olivier a été avec sa femme, le Dr Charlotte Olivier-de Mayer, décédée voilà dix ans, un des apôtres de la lutte contre la tuberculose en pays vaudois. A sa famille, et notamment à son frère, le Dr Jean Olivier, à Genève, nous présentons l'assurance de notre profonde sympathie.

Trop d'enfants, en Suisse aussi, ne savent pas ce que c'est que d'avoir un lit. En souscrivant un parrainage de dix francs pendant six mois, vous permettez à un petit compatriote déshérité de recevoir un lit complet.

LA LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE

L'Association suisse contre la poliomyélite, où la Croix-Rouge suisse est représentée comme on le sait, a tenu à Zurich sa deuxième assemblée générale sous la présidence du professeur Gsell, de Bâle. Les professeurs Lépine, de Paris, et Sven Gard, de Stockholm, ainsi que les professeurs Fanconi, de Zurich, Grasset, de Genève, Pette, de Hambourg, et le docteur Vitell de Fribourg-en-Brisgau, ont fait diverses communications sur le problème, notamment, de la vaccination antipolio. Le même jour, et précédant l'assemblée de l'Association suisse, a eu lieu également le troisième symposium européen de la poliomyélite. On y adopta une résolution qui, constatant le degré appréciable d'efficacité du vaccin Salk et les garanties présentées par sa fabrication dans différents laboratoires européens, estime cependant encore prématuré de se prononcer définitivement à son sujet. Les rapporteurs à l'assemblée générale de l'Association suisse ont maintenu les mêmes conclusions, correspondant à celles publiées le 18 avril et que nous avons déjà reproduites ici.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Le comité exécutif de la Ligue a siégé

Le comité exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a siégé à Genève à fin septembre. Le président et le vice-président de la Croix-Rouge suisse, les docteurs von Albertini et Ed. Schauenberg, ainsi que notre secrétaire général, M. Hans Haug, représentaient la Croix-Rouge suisse. M. Hans Haug présida la commission d'études des problèmes concernant la protection civile, aux travaux de laquelle les docteurs von Albertini et W. Junet, représentant le médecin en chef de la Croix-Rouge, prirent également part. Le docteur Ed. Schauenberg et MM. Jean Pascalis et M. Jenni suivirent les travaux de la commission de la Croix-Rouge de la Jeunesse, et le docteur Schauenberg ceux également de la commitsion d'hygiène.

Une importante réunion eut lieu, à cette occasion, au siège du Comité international de la Croix-Rouge pour discuter des problèmes communs à la Ligue et au C. I. C. R. La Commission permanente de la Croix-Rouge tint également séance le 29 septembre, sous la présidence de S. Exc. M. François-Poncet. La prochaine conférence internationale de la Croix-Rouge aura lieu à la Nouvelle-Delhi soit en octobre 1956 soit en janvier-février 1957.

*

FEDERATION INTERNATIONALE PHARMACEUTIQUE

La Fédération internationale de pharmacie a tenu son congrès à Londres du 18 au 23 septembre. Une grande attention y fut prêtée aux problèmes concernant la transfusion sanguine. Les professeurs Revol (France), Campbell (Angleterre), Jorpes (Suède) y présentèrent entre autres d'importants travaux. Le colonel Spengler informa spécialement les pharmaciens militaires de ce qui a été fait dans l'armée suisse dans le domaine des conserves de plasma desséché.

PHILATELIE CROIX-ROUGE

Catalogue de timbres croix-rouge suisses

Le « Catalogue illustré des timbres croix-rouge de Suisse et du Liechtenstein » édité par la revue de la Croix-Rouge vient de paraître en tiré-à-part. Il peut être obtenu au prix de —.50 centimes plus le port à notre Secrétariat central, 8, Taubenstrasse, à Berne, ou à la rédaction de la revue, 5, rond-point de Plainpalais, à Genève.

*

Turquie

A l'occasion du 18e congrès international de médecins militaires, la Turquie a émis deux timbres représentant des hôpitaux:

1955 20 K. rose-gris, lazaret militaire
30 K. vert-foncé - vert clair, hôpital militaire Gülhane à Ankara.

*

Les mêmes postes ont émis une série de trois valeurs à l'occasion du Congrès international des infirmières:

1955 10 K. gris-brun - rouge, infirmière et Croissant-Rouge
15 K. vert-olive - rouge, cortège d'infirmières et drapeau
100 K. bleu clair - rouge, infirmières et drapeaux de la Croix- et du Croissant-Rouge.

*

Yougoslavie

Deux timbres spéciaux avec surtaxe de 2 dinars ont été émis en Yougoslavie pour la semaine de la Croix-Rouge qui a eu lieu du 31 octobre au 6 novembre.

*

Exposition internationale de Lausanne

L'Exposition internationale de philatélie qui a eu lieu à Lausanne du 15 au 23 octobre a permis de voir, parmi de fort belles pièces anciennes, plusieurs panneaux de la collection de timbres de Croix-Rouge *du Dr Jean-Jacques Jaton, de Vevey (Groupe V, Collections générales du monde entier).*

Signalons également, à la même exposition, dans le groupe VIII réservé aux collections « thématiques », la collection du Dr Ehrard Ruoss, de Dietikon, consacrée aux timbres-poste « médicaux »: Médecins, formation médicale, établissements médicaux, *etc. et celle de M. Marino Pedrioli, à Gorduno, rassemblant les timbres représentant des* médecins *ou consacrés à l'évocation des* grands philanthropes.

Diverses autres collections spécialisées dans les timbres suisses présentaient entre autres de beaux exemplaires et blocs du timbre de franchise émis pour les soldats de l'armée Bourbaki internés en Suisse en 1871 (F. 1 de notre catalogue) ou de ses précurseurs, ainsi que des timbres du 1er août ou de la série de l'armistice émis en faveur de la Croix-Rouge suisse (S. 1 à S. 15), *avec oblitérations « 1er jour ».*

Signalons également une vignette émise en 1916, *portant l'inscription « Prisonniers français en Suisse », bleue et rouge, et représentant un paysage de montagne avec les croix rouge et blanche, que nous ignorions et au sujet de laquelle nous serions heureux de recevoir des renseignements.*

Ce mois de décembre et de fêtes, pensez à ceux qui n'ont rien. Les parrainages de la Croix-Rouge suisse en faveur d'enfants étrangers ou suisses permettent d'apporter un peu de la joie de Noël à des enfants déshérités.

SAUVETAGE

Prix de la Fondation Carnegie pour 1954

La Fondation Carnegie, qui a son siège à Berne et est administrée par le Département fédéral de l'Intérieur, a été instituée à la suite d'un don de 130 000 $ — soit à l'époque environ 650 000 francs — fait en 1912 par André Carnegie. Elle accorde des diplômes d'honneur et, éventuellement, des médailles ou des dons en espèces, aux personnes qui, en Suisse, ont exposé leur vie pour sauver leur prochain. Elle peut également accorder des secours aux sauveteurs courageux, ou à leur famille en cas de décès. En 1954, la Fondation a décerné 141 diplômes d'honneur, 70 médailles de bronze, 27 médailles d'argent, 14 montres ainsi que des dons uniques en espèces pour un montant de fr. 5418.40. Elle a payé également en 1954 des pensions pour un montant de fr. 18 998.75.

Au cours de sa 76e séance, la commission administrative de la Fondation a examiné au début de novembre 65 nouveaux cas de sauvetage accomplis par 90 sauveteurs. 84 d'entre eux ont été récompensés. Les personnes suivantes habitant en Suisse romande ont reçu une distinction:

M. Roland Barman, 1927, Monthey; **Mademoiselle Laurette Briacca,** 1940, Nyon; **M. Henri Cuennet,** 1935, Vevey; **M. Baptiste Daloili,** 1919, Moudon; **M. Walter Lehmann,** 1908, Sierre; **M. Jean-Pierre Muston,** 1936, Villeneuve; **M. Michel Paupachon,** 1942, Vevey; **M. Carlo-Enrique Piaget,** 1946, Peseux; **Mademoiselle Suzanne Fuchs,** 1937, Richterswil-Venthone.

Joignons-y nos propres félicitations!

Chaussures pour la Jeunesse

Schliessmann & Müller S.A.
Fabrique de chaussures d'enfants
Märwil TG

Armoire frigorifique spéciale pour la conservation du sang

Frigidaire
REFRIGERATION ET CLIMATISATION AUTOMATIQUE
MARQUE DÉPOSÉE — PRODUIT DE GENERAL MOTORS

a livré dans le nouveau bâtiment du service des donneurs de sang à Berne une installation frigorifique importante, ainsi que plusieurs conservateurs et armoires frigorifiques.

Partout où la sécurité joue un rôle primordinal, on choisit FRIGIDAIRE depuis 35 ans.

Notre service technique se tient à votre entière disposition.

Agences et service à Berne, Colombier/NE, Genève, Lausanne et Sion (voir annuaire téléphonique sous FRIGIDAIRE)

Tissage de Sirnach — Sirnach

tissus de coton fantaisie
pour tous usages

tissage de coton fantaisie
teinturerie
blanchissage
finissage